Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213500309-20260303-2026008-DE

Département
ILLE ET VILAINE

Arrondissement
REDON

Commune
LA BOSSE DE BRETAGNE

DATE DE CONVOCATION
24.02.2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	14
Présents	13
Votants	13

OBJET
Budget primitif 2026 : Budget Commune.
2026 – 008

Affaire inscrite à l'ordre du jour.

L'an deux mil vingt six
Le 3 mars à 20H00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de La Bosse de Bretagne sous la présidence de M. HAMON Jean-Charles, Maire.

Étaient présents :
HAMON Jean-Charles – BAZIN Bruno – BALDINI Stéphanie – LUNEL Jean-Claude – DUDOUS Philippe – BOITOUT Guillaume – BRIOU Hervé – COUPEL Florian – COUSSOT Guillaume – De CONIAC Elodie – MOLON Nathalie – PELTIER Amandine – PONCELET Christelle –

Absent :
Absents excusés : Mme GOUABLIN Sylvie –

Mme BALDINI Stéphanie a été élue secrétaire de séance.

Budget primitif 2026 : Budget Commune.
2026 – 008

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2026 Budget « Commune ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal
13 voix pour

- **Approuve** les propositions du Budget Primitif : Budget Commune pour l'exercice 2026 comme suit :

Investissement :
Dépenses : 196 700.00 €
Recettes : 196 700.00 €

Fonctionnement
Dépenses : 599 170.00€
Recettes : 599 170.00€

Pour rappel, total budget

Investissement :
Dépenses : 196 700.00 € dont 42 000.00€ de RAR
Recettes : 196 700.00 € dont 62 650.00€ de RAR

Fonctionnement
Dépenses : 599 170.00€ dont 0.00€ de RAR
Recettes : 599 170.00€ dont 0.00€ de RAR

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La Secrétaire de séance,
Mme BALDINI Stéphanie.

Le Maire,
M. HAMON Jean-Charles.